



## ***RGPD un enjeu de la transition numérique transverse aux filières économiques :***

*Comprendre et accompagner les entreprises et les salariés sur les enjeux  
d'emploi et de compétences*

### ***L'OFFRE DE FORMATION RGPD***

*Etude réalisée par l'AFPA à la demande de la DGEFP*



## SOMMAIRE

1.	Méthodologie d'enquête .....	3
2.	Typologie des formations proposées et publics accueillis.....	6
3.	Tableaux de présentation des formations repérées.....	9
	3.1 L'offre de formation des grandes écoles .....	10
	3.2 L'offre de formation des universités .....	14
	3.3 L'offre de formation du Cnam .....	29
	ANNEXES .....	31

Dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Général Sur La Protection Des Données, nous nous sommes appliqués à explorer l'offre de formation existante et/ou à venir, comprendre comment les écoles, universités, centres de formation se sont saisis du sujet, ont construit ou adapté leur offre afin de répondre aux nouvelles exigences sur la protection des données personnelles et à l'évolution des pratiques professionnelles.

L'étude s'est attachée à identifier les organismes de formation offrant des durées significatives, à explorer la diversité des offres, des contenus pédagogiques, des caractéristiques des publics accueillis.

## **1. Méthodologie d'enquête**

---

Nous avons ciblé et contacté 10 organismes de formation : grandes écoles, universités et Cnam. 8 d'entre eux ont répondu à nos sollicitations et participé à un échange téléphonique. Nous avons aussi contacté 2 grandes écoles dispensant des formations en lien avec la Sécurité de l'Information et des Systèmes et le Management de la Sécurité des Données Numériques, les informations sur ces 2 offres sont détaillées en annexe.

Nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs construits autour d'un certain nombre de thèmes ou de questions guides, relativement ouvertes.

Les thématiques abordées en entretien :

- ⇒ La formation
  - Contenu pédagogique de la formation
  - Durée
  - Modalités pédagogiques
  - Nombre de promotion
  - Inscription au RNCP
  
- ⇒ Historique de la formation
  - Historique de cette formation
  - Existence de formations antérieures sur cette thématique
  
- ⇒ Le public
  - Quel public
  - Quelles attentes
  
- ⇒ Les débouchés
  - Placement des stagiaires en sortie
  - Quel environnement
  - Quel poste
  
- ⇒ Amélioration continue
  - Evolution de la formation
  - Perspectives

**Tableau 1 : récapitulatif des formations repérées**

Intitulé de la formation	Organisme et lieu de la formation	Inscription RNCP	Durée en heures
MS (Mastère Spécialisé) Management et protection des données à caractère personnel	ISEP, Issy-les-Moulineaux	Oui Niveau 7	352h en présentiel
MS (Mastère Spécialisé) Data Protection Management	Institut Mines-Telecom Business School, Paris	Non	356 h en présentiel
DU (Diplôme d'Université) DPO	Faculté de Paris Ouest Nanterre	Non	300h présentiel et à distance
DU (Diplôme d'Université) Protection des données à caractère personnel	Université Paris Descartes Faculté de Droit	Non	110 h en présentiel
DU (Diplôme d'Université) Délégué à la protection des données (DPO)	Université Panthéon-Assas, Paris II	Non	120 h en présentiel
DU (Diplôme d'Université) Juriste Digital et Data Protection Certified Education	Faculté de droit de Lyon	Non	192h en présentiel et e Learning
DU (Diplôme d'Université) Délégué à la protection des données (DPO)"	Université de technologie de Troyes Formation à Paris	Non	70h en présentiel
DU (Diplôme d'Université) Droit de l'informatique et des libertés"	Université de Lille 2 - Droit et Santé, Lille	Non	110 h en présentiel
DU (Diplôme d'Université) Délégué à la protection des données	Université Paris-Dauphine	Non	200 heures en présentiel
Certificat de spécialisation DPO/CIL	Cnam	Non	Entre 85 et 100h

**Tableau 2 : récapitulatif des contacts et des entretiens**

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Organisme et lieu de la formation</b>	<b>Interlocuteurs</b>
Management et protection des données à caractère personnel	ISEP, Issy-les-Moulineaux	Mme LAURIOZ, Directrice
MS (Mastère Spécialisé) Data Protection Management	Institut Mines-Telecom Business School , Paris	Pauline VANDENHENDE Responsable Marketing - Formations Exécutive
DU (Diplôme d'Université) DPO	Faculté de Paris Ouest Nanterre	Mme PAYEUR Maître de conférences, Responsable DU DPO et Mme BANCK, responsable pédagogique
DU (Diplôme d'Université) Délégué à la protection des données (DPO)	Université Panthéon-Assas, Paris II	EMILIE ARRAGO-BORUAH Responsable de Formation
DU Juriste Digital et Data Protection Certified Education	Faculté de droit de Lyon	Emmanuel de VAUJANY, Responsable d'études DU Juriste Digital
DU "Délégué à la protection des données (DPO)"	Université de technologie de Troyes , Formation à Paris	Laurent AMICE Directeur du développement de la formation continue,
DU "Droit de l'informatique et des libertés"	Université de Lille 2 - Droit et Santé, Lille	M MORITZ, Directeur DU
Certificat de spécialisation DPO/CIL	Cnam	Sylvie MOLINA

## 2. Typologie des formations proposées et publics accueillis

- Des formations dispensées essentiellement par les universités
- Majoritairement des Diplômes d'Université, une seule formation ouvre à une certification (RNCP)

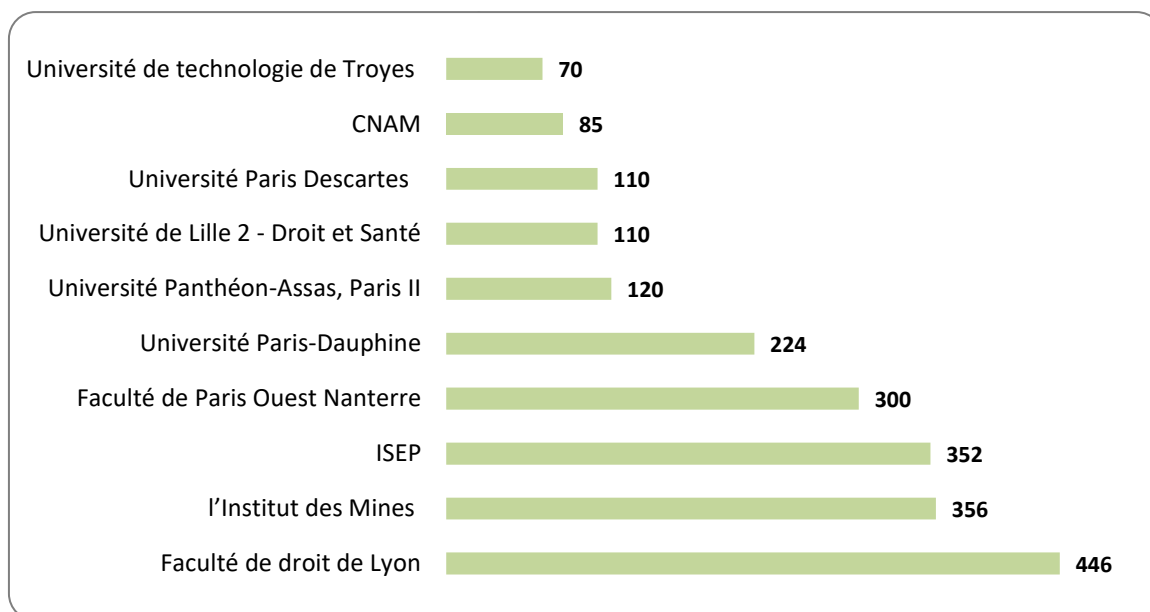
**Tableau 3 : Tableau synthétique de l'offre**

Typologie et nombre d'établissement	Diplôme	Inscription RNCP
7 universités	Diplôme d'université	non
<b>1 grande école</b>	<b>Mastère spécialisé</b>	<b>Oui Niveau 7</b>
1 grande école	Mastère spécialisé	non
Cnam	Certificat de spécialisation	non

- Des durées de formations très hétérogènes

Les volumes horaires de formation proposés peuvent aller de moins d'une centaine d'heures à plus de 400 heures.

**Graphique 1 : Durée des formations en heures**



- Les objectifs des formations :

Dans un cadre général, ces formations ont pour vocation de permettre aux CIL et DPO qui n'ont "fait qu'effleurer" le sujet d'en développer une meilleure maîtrise, elles permettent également aux professionnels d'être connus et reconnus au sein des entités.

On peut distinguer deux niveaux visés par ces formations d'où des temps variables d'une formation à l'autre :

- ✓ Un premier niveau lié aux connaissances fondamentales du DPO
  - Acquérir les connaissances juridiques et techniques
  - Mettre en place une gouvernance des données (définir les rôles et responsabilités, les process de traitement des données, etc.)

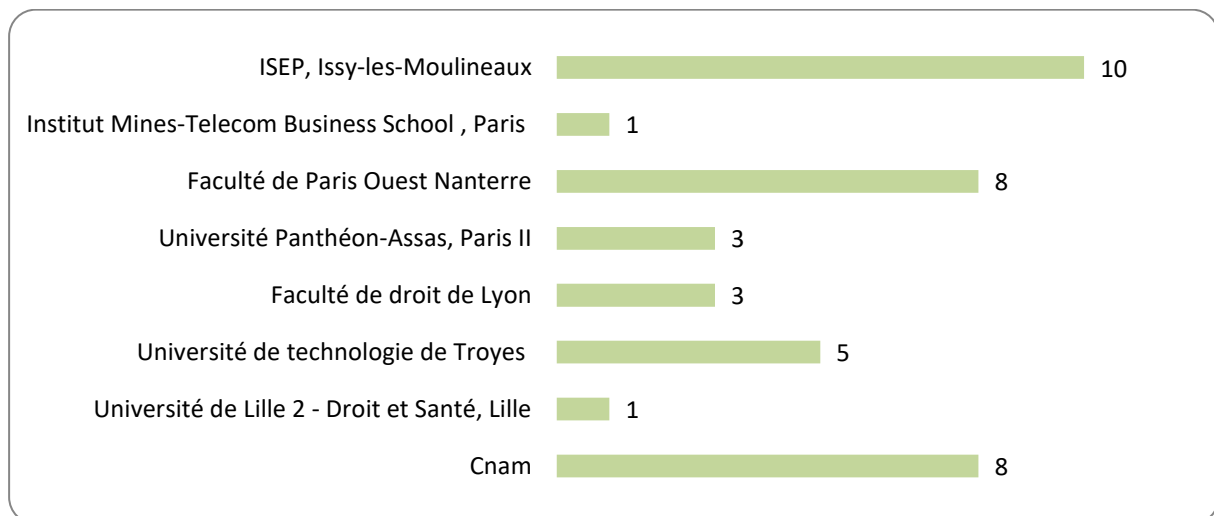
- Etablir une cartographie des traitements de données à caractère personnel et des flux de données
  - Gérer et améliorer les processus de la conformité
  - Dialoguer avec les régulateurs (dont la CNIL) afin d'améliorer la conformité de l'organisme (déclarations et demandes d'autorisations), gérer le risque de contrôle, anticiper le contrôle et pouvoir le gérer au mieux si nécessaire.
  - Tenir un registre des traitements comportant les actions préventives et correctives,
  - Assurer une veille juridique efficace sur le thème de la protection des données personnelles, une mise à jour permanente des connaissances juridiques en la matière
  - Utiliser les outils de gestion adaptés (archivage et anonymisation, réalisation d'audits, etc.), se former aux nouvelles technologies, outils de communications ou aspects juridiques spécifiques à l'organisation en fonction de l'évolution des traitements et de l'organisation sur le marché
- ✓ Un second niveau qui est un niveau d'approfondissement :
- Diagnostiquer la conformité notamment au travers de la réalisation d'audit , capacité d'anticiper et d'évaluer les nouveaux risques liés au numérique et à la digitalisation, en particulier en termes de responsabilités et de protection des données (analyse d'impact)
  - Faire comprendre les éléments fondamentaux du management et de gouvernance (prise en compte de l'environnement social et juridique de l'entreprise), connaissance des acteurs ainsi que des métiers du risque.
  - Analyse objective des risques, bons process qui permettraient de gérer avec efficacité ces risques.
  - Des connaissances en management afin de conseiller au mieux les dirigeants d'entreprise lors du passage au numérique, de la mise en place de process qualité des produits du numérique, en matière de protection des données.
- **Des formations qui attirent différents profils :**
- Informaticien / RSSI
  - Chef de projet Juriste d'entreprise / Avocat Risk Manager spécialiste de la gestion du risque
  - Professionnel de la Conformité, de la Qualité, du Contrôle et de l'Audit
  - Documentaliste / Archiviste / Record Manager
  - Responsable Qualité
  - DRH / RRH / Spécialiste de la gestion des ressources humaines
  - Déontologue
  - Jeune diplômé, junior, d'école d'ingénieur informatique, personne en fin de cycle initial
  - Juriste/avocat souhaitant acquérir une spécialisation en protection des données
  - Directeur de la sécurité des systèmes d'information, responsable de la sécurité des systèmes d'information, chef de projet IT
  - Compliance officer
  - Candidat DPO (Délégué à la protection des données ou Data Protection Officer),
  - RSSI (Responsable de la sécurité des SI) et RSI (Responsable des SI),
  - Ancien CIL souhaitant devenir DPO,
  - Commissaire aux comptes de performance de l'entreprise.

Les organismes répondent à des demandes diverses :

- Permettre d'obtenir une double compétence juridique et technique
- Favoriser l'acquisition de compétences multidisciplinaires (connaissance juridique, informatique, technique, humaine, sociétale, éthique...)
- Former le top management, leur permettre une lecture transverse du terrain

- **Des formations hétérogènes sur le nombre de promotions formées**

**Graphique 2 : Nombre de promotions formées par établissement depuis l'ouverture des formations**



- **Des formations prioritairement ouvertes aux professionnels - personnes déjà en poste**

Ces formations s'adressent prioritairement à des professionnels déjà en poste, exerçant déjà des fonctions de DPO et qui ont pour attente d'acquérir des connaissances complémentaires permettant d'accompagner leur évolution dans leur structure ou d'élargir les opportunités à l'externe vers du consulting en indépendant, intégrer de grands groupes, des cabinets d'avocats...

D'autres formations ont plus vocation à accompagner l'évolution des fonctions des professionnels, de leurs pratiques et ce pour un public plus large tels que des juristes, des commerciaux, des ingénieurs, des référents informatiques, des directions qualité confrontés dans leur environnement à l'intégration de la question de la protection de données personnelles.

Les pré-requis s'appuient sur une formation initiale bac+3 et/ou des expériences significatives.

Les modalités pédagogiques choisies peuvent s'appuyer sur de l'alternance, les stages ou missions en entreprises sont présents dans 7 formations sur 10.

Les formations sont dispensées en formation continue, cours du soir, formation in situ ou à distance, synchrone ou asynchrone, en présentiel ou à distance.

Afin de répondre aux besoins des professionnels, des formations modulaires sont dispensées. Certains réfléchissent à proposer des formations sur mesure, en inter-entreprises.

- **Un élargissement des compétences en formation initiale**

De plus en plus attractives, ces formations attirent également des personnes qui envisagent une reconversion professionnelle, attirées par un secteur en développement.

On retrouve des étudiants qui souhaitent compléter leur cursus, et qui arrivent en fin de cycle initial. Ainsi, certaines écoles voient augmenter les demandes de juniors, d'ingénieurs informatiques, de personnes en fin de cycle initial et ce public peut représenter 2/3 de leurs étudiants.

Des organismes cherchent ainsi de plus en plus à constituer des groupes hétérogènes (50% formation initiale et 50% formation continue).

- **Des formations dispensées majoritairement par des professionnels externes :**



- Magistrats,
- Juristes,
- Ingénieurs,
- Informaticiens,
- Avocats,
- Spécialistes de la sécurité, protection des données
- ...

Quelques organismes ont des professionnels in situ à savoir des chercheurs en laboratoire de recherche en sécurité, magistrat, avocat partageant leur temps avec l'enseignement.

#### ▪ **Des formations dans un processus d'amélioration continue**

L'offre de formation évolue et s'adapte. Certains disposaient d'une offre initiale et d'un nombre de promotions significatives. D'autres, ont répondu aux récentes sollicitations du marché. Des formations CIL sont renommées DPO.

De manière générale, les offres de formations sont revues chaque année :

- soit par le biais de comité scientifique,
- soit de comité annuel regroupant des professionnels de différents secteurs d'activité en veille
- soit en réunion pédagogique

#### ▪ **Exemples de poursuite de parcours formatifs**

- Certificat DPCE (data protection certified education)
- Certificat de protection des données second degré

### **3. Tableaux de présentation des formations repérées**

---

Les formations sont réparties en 3 catégories, offre des grandes écoles, offre des universités et offre du Cnam.

Nous vous présentons ci-dessous des tableaux reprenant pour chacun des établissements :

- Intitulé de la formation / niveau et portée du diplôme
- Lieu de la formation
- Durée
- Pré-requis / public visé
- Modalités de mise en œuvre et durée
- Inscription au RNCP
- Etat
- Contenu pédagogique
- Contact

Pour compléter, nous vous présentons en annexe 2 formations « Sécurité de l'Information et des Systèmes » et « Management de la Sécurité des Données Numériques »

### 3.1 L'offre de formation des grandes écoles

#### ■ Offre de formation ISEP : Management et protection des données à caractère personnel

Formation créée il y a 12 ans par l'ancien directeur. Issue d'un partenariat avec l'AFCDP (l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel).

Partant du constat en 2007 d'un manque d'offre de formation sur le sujet, ils ont formé des groupes de travail et ont réalisé un rapprochement.

Un conseil scientifique se réunit régulièrement à l'issue de chaque session de formation et réajuste les contenus pédagogiques par retour des stagiaires et suite aux propositions de leurs formateurs.

Le profil des formateurs : DPO en poste en externe ou DPO dans des grands groupes ou des avocats.

Les stagiaires viennent à 85% en formation continue et 15% en formation initiale.

L'offre de formation : comprend une composante technique 68h, une composante juridique 64h et une composante Métier DPO 140h avec Spécificité sectorielle 28h.

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>Management et protection des données à caractère personnel</b>  Niveau 7 (Nomenclature Europe) (niveau I Nomenclature 1969)	ISEP  Issy-les-Moulineaux	352h en présentiel	Tout professionnel amené à exercer la fonction de CIL / DPO : Informaticien / RSSI / Chef de projet Juriste d'entreprise / Avocat Risk Manager spécialiste de la gestion du risque Professionnels de la Conformité, de la Qualité, du Contrôle et de l'Audit Documentaliste / Archiviste / Record Manager Responsable Qualité DRH / RRH / Spécialiste de la gestion des ressources humaines Niveau d'entrée : bac +5 Ou Bac +3 avec 3 ans d'expériences	<b>Modalités d'organisation</b> : sur dix mois. En alternance avec 2 jours de cours les semaines concernées <b>Mémoire ou thèse</b> : Oui thèse professionnelle <b>Stage ou mission en entreprise</b> : Oui, 4 mois minimum <b>Nombre moyen d'étudiants par promotion</b> : entre 20 et 25. Promotion en cours : 26 <b>Modalités et programme</b> : <a href="https://formation-continue.isep.fr/management-et-protection-des-donnees-a-caractere-personnel/">https://formation-continue.isep.fr/management-et-protection-des-donnees-a-caractere-personnel/</a>	Enregistré RNCP Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019  <a href="http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=32106">http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=32106</a>	Ouvert  <b>Nombre de promotions</b> (dont celle en cours) : 10

#### Commentaires de l'établissement sur le suivi: emploi exercé post-formation, évolution de carrière,...

Placement : 100% de placement vers une évolution en interne dans leur entreprises (évolution dans la profession, vers une spécialisation), évolution mobilité externe vers de grands groupes, en indépendants ou en cabinets de DPO externes, en association...

### CONTENU PEDAGOGIQUE

<p><b>Composante juridique 64h</b>  <b>-Cadre légal</b>  Dynamique du développement dans le monde du droit «Informatique et Libertés » Genèse loi Informatique et Libertés, fondements philosophiques  Historique et perspectives “informatique et libertés”  France, Europe, monde Introduction au droit français, européen et international  La vision Européenne GDPR  La loi Informatique et Libertés lecture du droit et cas pratiques  Autres textes (Code du travail, LCEN, Hadopi, Loppsi, Santé Publique, loi CADA, Archives...)  <b>-La protection des données personnelles : enjeux et risques</b>  CNIL, autorité de contrôle indépendante, Droits des personnes et obligations du Responsable de traitement  Analyse doctrine CNIL par secteur d’activité, décisions de jurisprudences, recours  L’écosystème juridique du DPO  Le « risque CNIL » vu d’un DPO  <b>-Sujets particuliers</b>  Identification Responsable de traitement et sous-traitants/ Interaction entre CIL, Responsable de traitement et IRP (Représentants du Personnel), Durées de conservation et Archivage, Flux transfrontaliers cyber surveillance sur le lieu de travail</p>	<p><b>Cadre technique 120h</b>  <b>Fondamentaux techniques</b>  Bases techniques  Biométrie  Applications pratiques    Usages des NTIC  Les Réseaux Sociaux  Marketing comportemental, cybermarketing  Traces et profiling    Sécurité des données personnelles  Approche par les risques  Sécurité des données personnelles  Sécurité : retours d’expériences  Anonymisation de données personnelles  Forensics    <b>Sujets particuliers</b>  Le vote électronique  Sécurité des données personnelles  Notification des violations aux traitements de données à caractère personnel  Archivage électronique</p>	<p><b>Métier du Data Protection Officer 140h</b>  <b>-Les fondamentaux</b>  Le métier de Data Protection Officer : approche, missions, cartographie, relations avec la CNIL, positionnement interne, diffusion de l'information, constat d'usage, référentiel  Désigner un DPO : un vrai projet  Écosystème du DPO  Organisation de la veille du DPO  Savoir-être et Ethique du DPO  Déontologie et Ethique du DPO, Conformité / Compliance des organisations  Communiquer, sensibiliser, convaincre, Organiser  Surmonter et gérer les crises  Gérer une équipe  <b>Compléments</b>  Le triptyque Plaintes-Contrôles-Sanctions  Alertes professionnelles et alertes éthiques  Conformité Informatique et Libertés du périmètre Ressources Humaines  Synergies entre DPO et Responsable Qualité  Synergies entre DPO et Archiviste/Documentaliste/Record Manager  Entretiens avec CIL expérimentés</p>	<p><b>Spécificités de certains secteurs d'activité 28h</b>  - Santé  - Social  -Réutilisation des données publiques  - Collectivités territoriales et locales  - Vente à distance et e-Commerce  - Banque &amp; Finance  - Assurance  - Prospective</p>
--	---	--	---

### CONTACTS

Aïcha ABDAT  
Assistante administrative ISEP Formation Continue

Mme LAURIOZ, directrice

## ■ Offre de formation Institut Mines-Telecom Business School : Mastère Spécialisé Data Protection Management

L'enjeu de mettre en place cette formation remonte à 5 ans et a été accéléré par la mise en œuvre du RGPD. Cette formation s'adresse à des professionnels qui ont le souhait de se professionnaliser dans leur entreprise ou de faire du conseil. Les attentes sont d'évoluer dans les fonctions de DPO et après 3 à 4 ans d'expérience vers Chief Privacy Officer. Cette formation répond au PGE (Programmes des grandes écoles). Le but est d'intégrer des personnes déjà en activité professionnelle et leur offrir une formation diplômante labélisée Mastère Spécialisé (le label Qualité Mastère Spécialisé, propriété de la Conférence des grandes écoles, est octroyé à une formation de 12 mois délivrant un diplôme d'établissement de niveau post-master (Bac+6).

Dans le cadre de l'amélioration continue, un comité annuel se réunit composé de 12 professionnels (SANOFI, TOTAL, EVH, BPCE) pour présenter leur programme, vérifier sa cohérence par rapport à la demande du marché, aux besoins de formation des stagiaires et réajuster le cas échéant. En fin de promotion évaluation à chaud et à froid de la formation auprès des stagiaires.

La formation se compose d'une partie dédiée à l'environnement des métiers et d'une partie dédiée au métier DPO. On trouve également un module spécifique « clinique du DPO » ouvert aux entreprises, elles sont reçues par les étudiants (encadrés par des enseignants) pour bénéficier de conseils sur le sujet. Les formateurs sont des enseignants chercheurs de l'institut des mines et/ ou des intervenants extérieurs DPO.

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>MS (Mastère Spécialisé) Data Protection Management</b>  Bac + 6, européen (75 European Credits Transfer System)	Institut Mines-Telecom Business School  Paris	356 heures en présentiel	Professionnels : responsables conformité, responsables contrôle & risques, déontologues, juristes, auditeurs, ingénieurs, RSSI (Responsable Sécurité des Systèmes d'Information) ... Etudiants : bac+ 5 qui souhaitent se spécialiser, Et/ou bac + 3/4 + expérience d'au moins trois ans Profil des stagiaires : juriste, DSI, marketing, ancien préfet...de 25 à 62 ans	<b>Modalité d'organisation</b> : 12 mois dont dans le cadre de l'alternance ou contrat pro avec un rythme de 3 semaines en entreprise, 1 semaine en cours à partir de février. 1 semestre de 165 h en présentiel sur l'environnement des métiers du DPO et 1 semestre de 190h sur le métier de DPO <b>Mémoire ou thèse à réaliser</b> : thèse professionnelle <b>Stage ou mission en entreprise à réaliser</b> : oui <b>Nombre moyen d'étudiants par promotion</b> (constaté ou envisagé) : entre 10 et 20 <b>Modalités et programme</b> : <a href="https://www.imt-bs.eu/wp-content/uploads/2018/10/Fiche-MS-DPM-oct-2018-web.pdf">https://www.imt-bs.eu/wp-content/uploads/2018/10/Fiche-MS-DPM-oct-2018-web.pdf</a>	En attente d'avoir 3 ans d'existence	Ouvert 1ère promotion février 2018  Seconde promotion Février 2019

CONTENU PEDAGOGIQUE	
<p style="text-align: center;"><b>ENVIRONNEMENT DU MÉTIER DE « DATA PROTECTION OFFICER » (COMPRENDRE LES ENJEUX ET ANALYSER LES RISQUES)</b> <b>165h</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Droit des données (personnelles et autres données) : aspects internationaux, UE et France <span style="float: right;">36h</span></li> <li>-Management des organisations et des données <span style="float: right;">36h</span></li> <li>-Sécurité des SI et du numérique</li> <li>-Economie et usages des données <span style="float: right;">24h</span></li> <li>-Pratique de la négociation et de la médiation <span style="float: right;">24h</span></li> <li>-Ethique de la vie privée et management responsable des données <span style="float: right;">15h</span></li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>MÉTIER DE « DATA PROTECTION OFFICER » (INVARIANTS ET APPROCHES SECTORIELLES)</b> <b>190h</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Management relationnel du « Data Protection Officer » (gestion de la relation avec les autorités de contrôle : CNIL...) <span style="float: right;">36h</span></li> <li>-Méthodologies du « Data Protection Officer » (étude d'impact...) <span style="float: right;">3h</span></li> <li>-Techniques contractuelles du « Data Protection Officer » (clauses contractuelles types...) <span style="float: right;">6h</span></li> <li>-Spécificités sectorielles du métier de « Data Protection Officer » (secteur public, secteur privé...) <span style="float: right;">24h</span></li> <li>-Cycles de conférences (conférence Computer, Privacy &amp; Data Protection CFDP, conférence AFCDP par exemple) <span style="float: right;">32h</span></li> <li>-Clinique du « Data Protection Officer » <span style="float: right;">24h</span></li> <li>-Méthodologie de la thèse professionnelle <span style="float: right;">3h</span></li> </ul>

CONTACTS	
<p>Pauline VANDENHENDE Responsable Marketing - Formations Exécutive</p>	<p>Pr. Xavier STRUBEL Directeur académique du Mastère Spécialisé Dr. Ing. Fabrice MATTATIA, DPO du Ministère de l'intérieur Directeur exécutif du Mastère Spécialisé</p>

### 3.2 L'offre de formation des universités

#### ■ Offre de formation Faculté de Paris Ouest Nanterre: Management et protection des données à caractère personnel

La volonté de l'Université était d'ouvrir une nouvelle offre de formation autre que celle proposée par l'ISEP et plus abordable financièrement. Cette formation existe depuis 2011 initialement elle s'intitulait DU Correspondant Informatique et Libertés et deviendra DU Data Protection Officer en 2016.

Dans le cadre d'une volonté de mixer les publics, cette formation est dispensée à 50% en formation continue et 50% en formation initiale.

Les modalités pédagogiques mixent du présentiel, des cours à distance...), il n'y a pas d'alternance Le choix de ce DU se porte sur un temps de formation majoritairement à distance. Seules 40 heures sont dispensées en présentiel (5 regroupements les samedis), des TD tous les 15 jours. Cette faculté dispose d'une plateforme en ligne, de vidéo et de supports de cours en ligne.

Les 300h de formation sont répartie sur 2/3 de juridique et 1/3 en communication, organisation, aspects techniques et normatifs.

Les intervenants sont essentiellement externes (avocats, spécialiste de la sécurité, protection des données...) L'université réfléchit à reformater leur formation. Les réflexions sont en cours.

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>Diplôme d'Université Data Protection Officer</b>  Diplôme d'Université pas de niveau attribué	Faculté de Paris Ouest Nanterre	300h dont 70h en présentiel	Juriste/avocat souhaitant acquérir une spécialisation en protection des données Directeur de la sécurité des systèmes d'information, responsable de la sécurité des systèmes d'information, chef de projet IT Compliance officer toute personne souhaitant exercer la profession de CIL/Data Protection Officer Niveau de recrutement : Bac + 3, Bac + 4.	<b>Modalité d'organisation</b> : formation in situ et à distance (synchrone et asynchrone) <b>Mémoire ou thèse</b> : Oui <b>Stage ou mission en entreprise</b> : Oui <b>Nombre moyen d'étudiants par promotion</b> : 30 <b>Modalités et programme</b> : <a href="https://formation-du-dpo.parisnanterre.fr/">https://formation-du-dpo.parisnanterre.fr/</a>	Non inscrit	Ouvert 8 promotions formées

#### Commentaires de l'établissement sur le suivi: emploi exercé post-formation, évolution de carrière,...

Le taux d'insertion des étudiants sur le marché du travail est très bon. En général, ils sont embauchés à la suite de leur stage dans l'entreprise qui les a reçus ou par une autre. Leur évolution de carrière est assez intéressante : plusieurs étudiants travaillent à la Cnil, dans de grandes entreprises, ou sont consultants. 3 anciens étudiants enseignent au DU.

CONTENU PEDAGOGIQUE		
Aspects juridiques	Communication et organisation	Aspects techniques et normatifs
<p>Droit français et européen Outils au service de la conformité</p>	<p>Diffusion d'une culture de la protection des données personnelles, Management de projet, Résolution de problème et système de management de la protection des données</p>	<p>Technologies informatiques standards ou spécifiques à l'activité de l'organisme dans les domaines des bases de données, de la traçabilité et la gestion de l'identité dans les systèmes d'information Impact des technologies informatiques sur la gestion des données personnelles Les normes industrielles internationales relatives à la sécurité de l'information Cyber sécurité</p>

CONTACTS	
<p>Responsable de la formation continue Secrétariat Janine Bianchi</p>	<p>Responsable DU : Mme PAYEUR Responsable pédagogique Aurélie Bank</p>

## ■ Offre de formation Université Paris Descartes Faculté de Droit: DU Protection des données à caractère personnel

Pas d'échange direct avec les responsables de cette formation.

Les objectifs de cette formation sont :

- Offrir une formation sur la protection des données à caractère personnel, à la fois généraliste et pratique, à l'attention principalement des professionnels (juristes et informaticiens) qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine, en fort développement, pour exercer notamment des fonctions de juriste dans le secteur des nouvelles technologies.
- Permettre aux professionnels d'acquérir les connaissances spécialisées relatives à la législation française et européenne et aux pratiques informatique et libertés afin de présenter les compétences nécessaires pour pouvoir être désignés délégué à la protection des données (Data protection officer) conformément au RGPD Règlement général sur la protection des données
- Proposer une formation pluridisciplinaire - majoritairement en droit, mais aussi en informatique - indispensable pour bien comprendre la matière.
- Permettre l'étude tant du cadre général de la protection des données à caractère personnel que des questions plus spécifiques concernant des secteurs à forts débouchés professionnels (banque, prospection commerciale, santé...).

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>DU Protection des données à caractère personnel</b>  Diplôme d'Université pas de niveau attribué	Université Paris Descartes Faculté de Droit	110 heures	Juristes spécialistes du droit de l'internet, juristes généralistes ou exerçant d'autres spécialités Directeur des systèmes d'information, responsable de la maîtrise d'ouvrage en systèmes d'informations, responsable de la sécurité des systèmes d'information, informaticien Toute personne qui, au sein d'un organisme, souhaite exercer les fonctions de Correspondant Informatique et libertés (CIL)	<b>Modalités d'organisation</b> : 1 jour par semaine sur 14 semaines <b>Mémoire ou thèse</b> : Non <b>Stage ou mission en entreprise</b> : Non  <b>Nombre moyen d'étudiants par promotion</b> : 20 <b>Modalités et programme</b> : <a href="http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/droit/du-reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-rgpd-data-protection-officer-dpo">http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/droit/du-reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-rgpd-data-protection-officer-dpo</a>	Non inscrit	Ouvert



### CONTENU PEDAGOGIQUE

CONTENU PEDAGOGIQUE	
<p><b>TRONC COMMUN : Cadre général du droit de la protection des données</b> <b>Cadre juridique</b></p> <p>Etude de la loi informatique et libertés et du RGPD Le champ d'application de la loi /les conditions générales de licéité des traitements de données à caractère personnel Les conditions spécifiques de licéité des traitements Les obligations du responsable de traitement Le délégué à la protection des données /Les droits des personnes Les transferts de données Les contrôles et les sanctions</p> <p><b>Mise en œuvre pratique</b> Secteur RH / Vente à distance / Marketing</p> <p><b>Cadre technique</b> Les données à caractère personnel traitées : adresse IP, SSID ... La sécurité des systèmes : accès, chiffrement... Les technologies d'identification et de surveillance</p>	<p><b>OPTIONS AU CHOIX : Droit spécial de la protection des données</b></p> <p>Option 1 : Secteur Santé / Social 20 heures</p> <p>Option 2 : Secteur privé Communications, Vente à distance, Marketing Banques et Assurances Automobile et secteur de l'énergie</p> <p>Option 3 : Secteur public Grand principe du secteur public Police/justice/Fiscal Collectivités territoriales/ Etablissements</p>

### CONTACTS

<p>Secrétariat Formation continue 01 76 53 46 30 formation.continue@scfc.parisdescartes.fr</p>	<p>Directrice pédagogique du Diplôme d'Université Mme DEBET</p>
--	---

■ **Offre de formation Université Panthéon-Assas, Paris II : DU Délégué à la protection des données (DPO)**

Ce DU a été créé à l'initiative de Mme FAUVARQUE COSSON aujourd'hui intervenante au Conseil d'Etat, il a été mis en place en janvier 2017.

Cette formation s'adresse à des professionnels et a la volonté de répondre aux besoins de compétences multidisciplinaires et de connaissances pour occuper ce nouveau métier. En 2 ans la formation a évolué vers plus de cas pratiques, une modification de module.

Ce DU s'adresse à des salariés ayant déjà des connaissances juridiques, bac+4 et maîtrisant l'anglais.

Formation continue sur 120 heures impliquant 40 intervenants à 90 % des professionnels et 10% des universitaires.

Le profil des stagiaires est une majorité de juriste et quelques ingénieurs.

Augmentation du nombre de demandes de formation depuis 2017.

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<p><b>DU (Diplôme d'Université) Délégué à la protection des données (DPO)</b></p> <p>Diplôme d'Université pas de niveau attribué</p>	<p>Université Panthéon-Assas, Paris II</p>	<p>120 heures en présentiel</p>	<p>La formation s'adresse prioritairement aux professionnels des entreprises et à des professionnels ayant une expérience d'au moins 2 ans en entreprise, généralement dans la direction juridique, la direction informatique ou dans la direction "compliance" mais aussi dans d'autres directions : direction commerciale, direction clients, direction technique, éthique, etc.</p> <p>Les candidats auront une formation d'au moins BAC +4 et maîtriseront l'anglais.</p> <p>Pour le candidat non titulaire d'un BAC +4 et justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, une procédure de validation des acquis professionnels peut être mise en place selon la réglementation. La maîtrise de l'anglais est indispensable.</p>	<p><b>Modalités d'organisation :</b> 1 vendredi par mois et un samedi</p> <p><b>Mémoire ou thèse :</b> Non</p> <p><b>Stage ou mission en entreprise :</b> Non</p> <p><b>Nombre moyen d'étudiants par promotion :</b> entre 30 et 35</p> <p>Examen de contrôle des compétences et contrôle oral</p> <p><b>Modalités et programme :</b>  <a href="https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/diplome-duniversite-de-la-protection-des-donnees">https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/diplome-duniversite-de-la-protection-des-donnees</a></p>	<p>Non inscrit</p>	<p>Ouvert</p>

**Commentaires de l'établissement sur le suivi: emploi exercé post-formation, évolution de carrière,...**

De nombreux étudiants ont pu prendre les fonctions de DPO, soit en interne dans leur entreprise initiale soit en répondant à des offres d'emploi.

CONTENU PEDAGOGIQUE						
<b>Protection des données</b>  25 heures	<b>Gestion du risque (Risk management)</b> 25 heures	<b>Sécurité informatique</b> 15 heures	<b>Etudes de cas par secteur</b> 18 heures	<b>Science des données (Data science) et Big data</b> 12 heures	<b>Présentations par des grands témoins Mise en situation des participants à la formation</b> 10 heures	<b>Gestion des contrats (Contract management)</b> 15 heures

CONTACTS	
Emilie ARRAGO-BORUAH	Directrice du Diplôme d'Université Mme Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## ■ Offre de formation Faculté de droit de Lyon: DU Juriste Digital et Data Protection Certified Education

Formation créée en 2016 mais il y avait une réflexion en cours depuis 40 ans, actée par la loi de 1978. Ce DU s'adresse à un public mixte, de l'étudiant en droit au chercheur au CNRS (...) de 22 à 56 ans, en formation initiale ou continue. L'objectif de cette formation est de faire acquérir une double compétence tant juridique qu'informatique, maîtriser tant les connaissances juridiques fondamentales que la protection juridique des données, la compréhension des problématiques et solutions techniques. Ce DU a pour vocation d'être une formation technique, sociétale, humaine, éthique. Avant cette formation, il existait des formations Droit d'auteur, Propriété intellectuelle... Cette formation peut être complétée par le certificat Data Protection Certified Education (DPCE ou certificat de protection des données 2nd degré).

Les enseignants sont des juristes, chercheurs, professionnels... Les formations peuvent être à la carte (par module). La pédagogie fait appel au Blended Learning (enseignement en ligne et présentiel). Depuis 3 ans, le souhait est d'offrir des formations sur mesure aux entreprises (en inter ou intra réflexion en cours).

Les étudiants interviennent pour de la sensibilisation sur le DPD / DPO dans des écoles d'ingénieurs, auprès de professionnels car ce sujet touche toutes les branches de la société. Un comité scientifique est en cours de création, en accord avec Gérard BERRY, président d'honneur, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences française pour débattre au-delà du cadre légal où interviendront des philosophes, éthiciens, étudiants FI et FC, professionnels...

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>DU Juriste Digital et Data Protection Certified Education</b>  Diplôme d'Université pas de niveau attribué	Faculté de droit de Lyon	DU = 192h (+192h en e-learning). Certificat : 180h (+ 80h en e-learning)	La formation est ouverte aux juristes mais aussi au public des disciplines scientifiques, des écoles de commerce et des écoles d'ingénieurs. Pré-requis : Master 1 droit des affaires en cours ou validé. A défaut, formation juridique ou non de niveau Bac+3, après suivi de remises à niveau proposées. Maîtrise du Pack-office Pour le certificat protection des données second degré : certificat de premier degré en cours ou validé.  Entretien d'évaluation du niveau d'anglais  Bac +3 et/ou expériences professionnelle	<b>Modalité d'organisation :</b> Possibilité de suivre la formation par module (1 module = 16h en présentiel et 16h en e-learning)  <b>Mémoire ou thèse :</b> mémoire obligatoire pour les étudiants du DU <b>Stage ou mission en entreprise :</b> stage obligatoire pour les étudiants du DU en formation initiale <b>Nombre moyen d'étudiants par promotion :</b> 2017 = 12. Maximum possible : 30. <b>Modalités et programme :</b> <a href="https://www.uclv.fr/droit/diplomes-universitaires-de-specialisation/du-juriste-digital-et-data-protection-certified-education-202787.kjsp?RH=1461751304863&amp;ONGLET=2#onglet2">https://www.uclv.fr/droit/diplomes-universitaires-de-specialisation/du-juriste-digital-et-data-protection-certified-education-202787.kjsp?RH=1461751304863&amp;ONGLET=2#onglet2</a>	Non inscrit	Ouvert

### Commentaires de l'établissement sur le suivi: emploi exercé post-formation, évolution de carrière,...

Le diplôme d'Université n'est ouvert qu'à un public en activité, en d'autres termes des salariés appelés à prendre le poste de DPO ou déjà en poste à la date de la formation.

C'était l'objectif premier de la formation et c'est cette réalité qui s'est imposée : former de futurs DPO ou des DPO en accompagnement de leur prise de poste.

Cohorte 2017/2018, 1ère cohorte du DU, 14 étudiants inscrits ; 10 étudiants ont trouvé un poste en CDD ou CDI en relation avec la mission de DPO. 4 étudiants ont poursuivi leurs études. Cohorte 2018/2019, 18 étudiants inscrits ; 6 sont déjà en postes. Les autres terminent des formations parallèles (master) ou, pour 2 d'entre eux sont en reconversion professionnelle.

CONTENU PEDAGOGIQUE				
<b>M1 Certificat protection des données</b> 1er degré, 128h	<b>M2 Digital enjeux et risques, exploitation d'internet</b> 64h	<b>M3 Digital enjeux et risques, Produits numériques et IA</b> 64h	<b>M4 Digital enjeux et risques, vie des affaires et entreprises</b> 64h	<b>M5 Projets pratiques et prospectives</b>

CONTACTS	
Responsable administrative : <b>Catherine BLEIN</b>	Directrice pédagogique : <b>Carine COPAIN-HERITIER</b> <b>Emmanuel de VAUJANY</b> , Maître de conférences, Directeur pédagogique de 3ème année Licence en droit public, Responsable d'études du DU Juriste Digital

## Une évolution de l'offre de formation en 2019/2020

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>DU juriste digital (data et organisation)</b>  Diplôme d'Université pas de niveau attribué	UCLy Faculté de Droit Lyon	250 h	Juristes ou non-juristes ayant au moins un niveau équivalent à Bac+3, acquis par diplôme ou par expérience professionnelle. La formation est de niveau Master 1. Les candidatures sont étudiées au cas par cas. Des unités de remise à niveau (gratuites) sont prévues dans certaines matières selon les besoins Entretien d'évaluation du niveau d'anglais	<b>Modalité d'organisation :</b> certaines unités d'enseignements sont réalisées à distance (9 heures par mois). Les unités, en présentiel, sont dispensées deux fois par mois (16 heures au total par mois)	Non inscrit	Projet 2019/2020

### CONTENU PEDAGOGIQUE

Bloc 1 : Gérer sa conformité en interne	Bloc 2 : Gérer ses relations numériques
Module 1 : Data : quels enjeux pour les organisations ? Module 2 : Data : Quel environnement juridique et technologique Module 3 : Data : quels acteurs pour la protection des données ? Module 4 : Data : Quels principes respecter ? Module 5 : Data : Assurer une conformité permanente ?	Module 1 : Data : gérer les droits individuels ? Module 2 : Data : assurer la protection des données personnelles dans les relations avec les prestataires et fournisseurs ? Module 3 Data : assurer la protection des données dans les relations de travail individuelles Module 4 : Data : gérer une fuite de données (gestion immédiate) ? Module 5 Data : restaurer sa e-réputation après une fuite de données ?

### Méthodes et innovations pédagogiques

Un DPO LAB ou « laboratoire de la compétence-métier », il vient conclure les différents temps forts de la formation. Il constitue un moment de synthèse et d'application des connaissances. Les apprenants seront confrontés à des études de cas. Ils mettront à profit les connaissances acquises pour construire progressivement leur savoir-faire, leur compétence de DPO et prendre du recul face à leur future fonction opérationnelle.

Des ateliers réflexifs dont l'objectif est de réfléchir en commun sur des thèmes critiques. Ces problématiques ne comportent pas de solutions préconçues (problème d'innovation, de positionnement stratégique, de fonction RH, etc.). Les ateliers forment au dialogue au sein d'une équipe, à la structuration de réunion, au management collaboratif, etc... Les ateliers sont complétés par des rencontres au cours desquelles des professionnels extérieurs à la formation interviennent sur des thématiques d'actualité.

Les apprenants participeront également à l'organisation d'un colloque.

## ■ Offre de formation Université de technologie de Troyes DU Délégué à la protection des données (DPO)

Cette formation est issue de la veille réalisée par leur CIL sur le RGPD en 2016 et qui attire leur attention sur l'apparition de nouvelles fonctions à savoir le DPO. Ils saisissent l'opportunité de créer ce diplôme. Pour ce faire, il y a eu un travail en collaboration avec le cabinet PWC (PricewaterhouseCoopers). Le diplôme est créé en novembre 2017. La formation est inscrite à l'inventaire CNCP, éligible au CPF

Il y a la contrainte de soutenir un mémoire applicatif (nécessité d'avoir un stage de 6 mois).

Sur les 77 participants ayant fréquentés ce DU, seul 1 était DE. Avant mai 2018, les participants étaient des salariés qui allaient être nommé DPO, après mai 2018, ce sont des personnes qui sont en poste et faisant fonction de DPO.

Les enseignements sont dispensés en partie par PWC (avocat, analyste risques) pour les enseignements sur le cadre juridique-règlementaire et par l'UTT (enseignant chercheur) sur la sécurité et les systèmes d'information.

Une analyse qualitative est réalisée in situ et il y a aussi une évaluation en ligne. Le programme en 2019 devrait évoluer vers plus de cas pratiques, use case, d'accompagnement à la rédaction d'outils (rédaction d'un consentement...).

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>DU "Délégué à la protection des données (DPO)"</b> Diplôme d'Université pas de niveau attribué	Les cours ont lieu à Paris et Neuilly sur Seine	70 heures	La formation est destinée aux collaborateurs et collaboratrices d'entreprises, d'administrations et/ou de collectivités appelés à être positionnés au sein de leur organisation comme Délégué à la protection des données (DPO). Elle peut notamment viser les Correspondants Informatique et Libertés (CIL) appelés demain à voir leur périmètre de responsabilités élargi dans le cadre de l'entrée en application du nouveau règlement européen. Niveau de recrutement : Bac + 3 avec expérience professionnelle, Bac + 4.	<b>Modalités d'organisation</b> : cours en présentiel 2 jours par mois sur 5 mois <b>Mémoire ou thèse</b> : soutien d'un mémoire applicatif <b>Stage ou mission en entreprise</b> : stage alterné pour les demandeurs d'emploi <b>Nbre moyen de participants par session</b> : 14 Formation créée en Nov. 2017, 5 sessions réalisées à raison de 2j/mois pendant 5 mois <b>Modalités et programme</b> : <a href="https://www.utt.fr/formations/diplome-d-universite/delegue-a-la-protection-des-donnees-dpo/">https://www.utt.fr/formations/diplome-d-universite/delegue-a-la-protection-des-donnees-dpo/</a> <a href="https://www.utt.fr/formations/diplome-d-universite-delegue-a-la-protection-des-donnees-7702.kjsp#programme">https://www.utt.fr/formations/diplome-d-universite-delegue-a-la-protection-des-donnees-7702.kjsp#programme</a>	Non inscrit RNCP  Inventaire CNCP (pas le parti pris d'aller vers le RNCP car vise la fonction et non le métier) <a href="https://inventaire.cnpc.gouv.fr/fiches/3105/">HTTPS://INVENTAIRE.CNCP.GOUV.FR/FICHES/3105/</a>	Ouvert 1 session en 2017 4 sessions en 2018

CONTENU PEDAGOGIQUE				
<b>Métier rôles et responsabilités</b> 14h	<b>Les fondamentaux « Sécurité informatique »</b> 14h	<b>Les principes clés de la protection des données</b> 14h	<b>Les techniques d'administration de la donnée</b> 14h	<b>Les activités DPO pratiques</b> 14h

CONTACTS	
<b>Assistante Formation Continue</b> Nathalie FERREIRA	<b>Responsable de Programme Moez ESSEGHIR</b> <b>Directeur du développement de la formation continue</b> Laurent AMICE



## ■ Offre de formation Université de Lille 2 - Droit et Santé: DU Droit de l'informatique et des libertés

Ce DU a été créé en 2014 suite à la montée de la thématique DPO. Ce DU se veut ouvert à un public large, mais par manque de lisibilité et de communication, sur les offres de formation continue, la formation n'a jamais eu lieu avant oct. 2018, première promotion.

Depuis 20 ans, l'université dispense un master portant sur le droit / cyber sécurité, ce master étant plutôt un master global sur le droit numérique.

Le profil des apprenants est constitué de professionnels en début d'activités (Avocat...) ou d'étudiants venant de master et souhaitant compléter leur cursus ou de professionnels accédant à de nouvelles responsabilités (RSSI Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information...).

Les intervenants sont à 90% des professionnels.

La formation se décline en 4 modules : cadre juridique de droit de l'informatique et des libertés, systèmes d'information et sécurité, le métier de DPO, approche sectorielle du métier de DPO

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<b>DU Droit de l'informatique et des libertés</b>  Diplôme d'Université pas de niveau attribué	Université de Lille 2 - Droit et Santé	110 heures en présentiel	Sur diplôme, licence de droit ou équivalent en VAE ou VAPP En FI : niveau licence ou équivalent En FC : niveau licence ou équivalent	<b>Modalités d'organisation :</b> en présentiel vendredi et samedi 35h théorique, 30h de pratique, 45h de TD <b>Mémoire ou thèse à réaliser :</b> non <b>Stage ou mission en entreprise à réaliser :</b> non Grand et petit oral, écrit <b>Nombre moyen d'étudiants par promotion (constaté ou envisagé) :</b> 20 <b>Modalités et programme :</b> <a href="http://droit.univ-lille2.fr/etudier-a-la-faculte/les-formations/diplomes-universitaires/du-droit-de-linformatique-et-des-libertes/">http://droit.univ-lille2.fr/etudier-a-la-faculte/les- formations/diplomes-universitaires/du-droit-de- linformatique-et-des-libertes/</a>	Non inscrit	Ouvert

### Commentaires de l'établissement sur le suivi: emploi exercé post-formation, évolution de carrière,...

S'agissant d'une formation dont la première promotion sera diplômée cette année, il n'y a pas d'indicateurs mesurables à analyser. Cela étant, la demande du marché du travail est considérable

CONTENU PEDAGOGIQUE			
<b>Cadre juridique de droit de l'informatique et des libertés</b> 35h de théorique, 30h de pratique et 45h de TD.	<b>Systèmes d'information et sécurité</b>	<b>Le métier de DPO</b>	<b>Approche sectorielle du métier de DPO</b>

CONTACTS	
<b>Assistance pédagogique des FTLV (DU) :</b> Dorothee DUPONT	<b>Directeur du DU</b> Marcel MORITZ,

■ **Offre de formation Université Paris-Dauphine : DU Délégué à la protection des données**

Pas d'échange direct avec la structure.

Ce Diplôme propose une approche pluridisciplinaire avec une dimension à la fois juridique, managériale et informatique dans son programme. Il commencera par une remise à niveau en droit, en management et en informatique selon les besoins des participants.

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<p><b>DU (Diplôme d'Université) Délégué à la protection des données</b></p> <p>Diplôme d'Université pas de niveau attribué</p>	Université Paris-Dauphine	200 heures	<p>La formation s'adresse aux professionnels susceptibles d'être confrontés aux problématiques touchant à la protection des données personnelles, notamment les juristes d'entreprises et les avocats et en priorité aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Candidats DPO (Délégués à la protection des données ou Data Protection Officer),</li> <li>• RSSI (Responsables de la sécurité des SI) et RSI (Responsables des SI),</li> <li>• Anciens CIL souhaitant devenir DPO,</li> <li>• Juristes d'entreprise et avocats,</li> </ul> <p>Commissaires aux comptes de performance de l'entreprise</p>	<p><b>Modalités d'organisation :</b> cours en présentiel 32 jours</p> <p><b>Mémoire ou thèse à réaliser :</b> Oui</p> <p><b>Stage ou mission en entreprise à réaliser :</b> Mission d'études : Les participants prendront part à une mission d'études à Bruxelles pour y rencontrer les acteurs européens de la régulation des données.</p> <p><b>Modalités et programme</b>  <a href="https://www.dpo.dauphine.fr/la-formation.html">https://www.dpo.dauphine.fr/la-formation.html</a></p>	Non inscrit	Date d'ouverture visée : 09/18

CONTENU PEDAGOGIQUE		
<p><b>Module 1 : Juridique</b></p> <p>Introduction au droit européen de la protection des données personnelles            Les nouvelles obligations des responsables de traitement et sous-traitants            Les outils de conformité mis à la disposition des responsables de traitement            La nouvelle fonction de délégué à la protection des données            Expertises : données de santé, marketing, RH, cyber-criminalité, collectivités territoriales.            Échanges de données (sens large) : partenaires, sous-traitants, internes à l'entreprise et hors UE.            Registre, PIA, etc.            Gestion des droits des personnes (articles 12 à 22 du RGPD)            CNIL (contrôle, missions, communication de crise) Fonctions du DPO, mission, fonctions, responsabilité, positionnement dans l'entreprise, éthique, déontologie. Réglementations internationales</p>	<p><b>Module 2 : Management</b></p> <p>Digitalisation et nouveaux modèles            Travailler en mode projet            Négociation            Communication interne            Ethique et déontologie des DP</p>	<p><b>Module 3 : Informatique</b></p> <p>Sécurité informatique et numérique            Transformation numérique            Valorisation des données</p>

CONTACTS	
<p>Assistante de formation Clara CIMONARD</p>	<p>Responsable de formation Jean-Luc SAURON Conseiller d'État Professeur de droit européen à l'Université Paris-Dauphine</p>

### 3.3 L'offre de formation du Cnam

#### ■ Certificat de spécialisation DPO/CIL

Une réflexion sur le sujet était menée depuis longtemps. Existence d'une formation DPO depuis 2014 Cette formation s'adresse à des professionnels souvent en recherche de spécialisation. Les formateurs sont principalement des professionnels. La majorité des formations sont dispensées par le responsable pédagogique du DU, M DESGENS magistrat. Le CNAM de Paris est le premier organisme public à bénéficier du Label CNIL "formation" cela constitue un critère de qualité et contribue à former des experts de haut niveau sur la protection des libertés et de la vie privée. La méthodologie, les supports et la démarche d'enseignement ont ainsi fait l'objet d'un examen rigoureux par la CNIL. Depuis deux ans il existe un MOOC RGPD.

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
<p><b>Certificat de spécialisation DPO/CIL</b> <i>composé de 2 UE et 1 UA</i></p> <p>Certificat de spécialisation pas de niveau attribué</p>	10 crédits entre 85 et 100heures	<p>Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs : Justifiant au moins d'un diplôme reconnu de niveau bac + 3/4 et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible</p> <p>Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires. Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et communication.</p> <p>la formation s'adresse aux juristes d'entreprise, juristes en collectivités locales ou en administration, juristes d'associations, délégués à la protection des données ou référent informatique et libertés, professions réglementées, responsables conformité, déontologues, contrôle interne gestion des risques, audit interne, direction qualité, DSI /RSSI disposant d'une sensibilisation à la dimension juridique, DRH, consultants externes en informatique ou en organisation, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.</p>	<p><b>Modalités d'organisation:</b> cours du soir, FOD (cours à distance par vidéo) et en formation continue (cours en journée)</p> <p><b>Stage ou mission en entreprise à réaliser :</b> pas obligatoire</p> <p><b>Nombre moyen d'étudiants par promotion :</b> 70 à 100 en présentiel, 230 au niveau national FOAD</p> <p><b>Modalités et programme :</b></p> <p>UE DNT 104 Droit des technologies de l'information et de la communication (4 crédits équivalent à 35h) <a href="http://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/droit-des-technologies-de-l-information-et-de-la-communication-813302.kjsp?RF=">http://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/droit-des-technologies-de-l-information-et-de-la-communication-813302.kjsp?RF=</a></p> <p>UE 105 Métier du DPD/ DPO (6 crédits équivalent à 50h) <a href="http://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/metier-du-delegue-a-la-protection-des-donnees-dpd-dpo-813393.kjsp?RF=">http://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/metier-du-delegue-a-la-protection-des-donnees-dpd-dpo-813393.kjsp?RF=</a></p> <p>UA Etude de cas - mise en situation professionnelle RGPD <a href="http://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/etude-de-cas-mise-en-situation-professionnelle-rgpd-723782.kjsp?RF=">http://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/etude-de-cas-mise-en-situation-professionnelle-rgpd-723782.kjsp?RF=</a></p>	Non inscrit	Ouvert Depuis 2014 6 promotions en présentiel et 2 promotion MOOC

### CONTENU PEDAGOGIQUE

<p><b>L'UE DNT 104 – Droit des technologies de l'information et de la communication</b></p> <p>Principaux aspects juridiques des problèmes suscités par le développement des technologies de l'information et de l'internet, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le droit à la protection des données à caractère personnel en France et en Europe (droits et obligations du responsable de traitement, transferts de données hors UE, mise en œuvre d'opérations de prospection commerciale ou de lutte contre la fraude, conséquences de la réforme européenne applicable à compter de mai 2018, etc.).</li> <li>▪ Le droit du commerce électronique (droit de la vente à distance, preuve électronique, sécurité et responsabilités des acteurs de l'internet, protection des créations immatérielles, etc.).</li> <li>▪ L'environnement juridique de l'informatique sur le lieu de travail (systèmes de gestion RH, dispositifs de contrôle individuel des salariés, charte NTIC, télétravail, etc.).</li> </ul>	<p><b>L'UE DNT 105-Métier du délégué à la protection des données (DPD / DPO)</b></p> <p>Présentation du statut du DPD, ses missions et son niveau de responsabilité tels qu'ils sont définis dans les textes applicables. Identification des grands "chantiers" opérationnels à engager par le DPD (prise en compte de la réglementation européenne applicable en France à compter de mai 2018 (RGPD), mise en place d'un registre des traitements, rédaction d'études d'impact, définition de procédures internes, gestion des réclamations adressées par les personnes fichées, sensibilisation des opérationnels, etc.) et présentation, pour chacun d'entre eux, d'une méthodologie particulière ainsi qu'un plan d'actions afin de permettre au DPD de mettre l'organisme en conformité avec la réglementation et limiter ainsi son risque juridique et son risque d'image.</p> <p>Approfondissement des connaissances du droit à la protection des données (séances thématiques concernant la prospection commerciale, les données de santé, etc.)</p> <p>Présentation de mises en situation professionnelle (cas pratiques) sur les situations / questionnements auxquels la majorité des DPD sont confrontés et les éléments de réponse / recommandations opérationnelles associés (notions-clé, droits et obligations, acteurs de la régulation, règles applicables en matière de prospection commerciale, gestion du risque, transferts de données en dehors de l'Espace Economique Européen, etc.).</p>	<p><b>UA- Etude de cas mise en situation professionnelle RGPD</b></p>
---	--	---

### CONTACTS

Coordinatrice Sylvie Molina	Responsable opérationnel Guillaume DESGENS
--------------------------------	---

**ANNEXES :**  
**Formations Sécurité de l'Information et des Systèmes / Management de la Sécurité des Données Numériques**

■ **Offre de formation ESIEA: Mastère Spécialisé « Sécurité de l'Information et des Systèmes »**

ESIEA est une association loi 1901, qui initialement en 1958 était une école d'ingénieurs. En 1975, départ à la retraite du directeur qui fait le choix de transmettre la gestion de l'école par ses anciens étudiants (actuellement 8000 élèves). L'école dispense 3 formations spécialisées en cyber sécurité dont le mastère spécialisé Sécurité de l'Information et des Systèmes. Cette formation est issue d'une réflexion de chercheurs en cyber sécurité qui ont identifié ce marché niche.

En 2004, le public accueilli correspondait à des informaticiens de 15 à 20 ans d'expérience en reconversion professionnelle. Aujourd'hui, il y a plus de demandes de juniors, d'ingénieurs informatique, de personnes en fin de cycle initial (2/3).

Cette formation nécessite des pré-requis forts : connaissance en programmation, et avec des connaissances de base en réseau. Le public se doit d'avoir une curiosité scientifique, aimer la technique, une grande disponibilité et une forte résistance au travail.

Le master se répartit en 70 modules sur 740H en full time, présentiel et 6 mois de stage.

45 intervenants dont 40 sont issus du monde professionnel et 5 du laboratoire de recherche en sécurité in situ.

Depuis 2004, la formation a évolué vers la formation de RSSI capable. Chaque année la formation évolue et le ciblage des intervenants externes se modifie. Les deux priorités aujourd'hui sont le blockchain et l'IA, la formation se veut être un accélérateur de compétences

INTENSIVITÉ /NIVEAU PORTÉE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DURÉE	Commentaires de l'établissement sur le suivi: emploi exercé post-formation, évolution de carrière,...	RNGP	Financement	
100% de placement avec des étudiants restant dans l'entreprise où ils ont fait leur stage ou offres externes. La formation est bien vue des services de l'état. Depuis 5 ans, les étudiants se positionnent entre autres profils : experts en cyber sécurité, experts judiciaires, RSSI... A l'issue de cette formation, certains peuvent poursuivre les formations	ESIEA Paris	740 heures	<p>Le programme est destiné à des profils Bac+5, ou Bac+4 avec une expérience professionnelle de l'informatique, sachant programmer, et avec des connaissances de base en réseau.</p> <p>Titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un Master 2 et des bases sérieuses en informatique</p> <p>Titulaires d'un diplôme d'école de commerce et des bases sérieuses en informatique</p> <p>Titulaires d'un BAC + 4 (Master 1, Maîtrise ou équivalent) justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine informatique</p> <p>Titulaires d'un BAC + 4 (Master 1, Maîtrise ou équivalent) dans la limite de 30% des places disponibles</p> <p>Titulaires d'un diplôme étranger équivalent aux diplômes français requis ci-dessus</p> <p>Pour les Titulaires d'un BAC + 3 avec expérience professionnelle significative.</p>	<p><b>Modalités d'organisation :</b> 12 mois en deux semestres Formation académique sur 1 semestre : <b>740h</b> dont 57% de cours magistraux, 33% de projets et 10% d'ateliers</p> <p><b>Stage ou mission en entreprise à réaliser :</b> 4 à 6 mois en entreprise</p> <p><b>Mémoire ou thèse à réaliser :</b> thèse professionnelle</p> <p><b>Nombre moyen d'étudiants par promotion (constaté ou envisagé) :</b> 20</p> <p><b>Modalités et programme :</b> <a href="https://www.esiea.fr/mastere-specialise-securite-informatique/">https://www.esiea.fr/mastere-specialise-securite-informatique/</a></p>	NON INSCRIT	Ouvert



**Les principaux métiers exercés par les participants à suite à la formation ESIA**

Métiers exercés suite à la formation	Part de la promotion
Auditeur, contrôleur, évaluateur	6%
Expert en investigation numérique légale	9%
Intégrateur	6%
Développeur de sécurité	11%
Expert en test d'intrusions	9%
<b>Consultant en sécurité</b>	<b>36%</b>
Analyste	11%

CONTENU PEDAGOGIQUE			
<b>Pôle réseaux 120h</b> -Protocoles (ARP, TCP/IP, UDP, IPV6, SMTP, etc.) -Architectures réseaux (adressage, routage) -Réseaux informatiques d'entreprise -Réseaux opérateurs -Réseaux mobiles (IP Mobile, WiMAX Mobile, 3G, 4G) -Réseaux convergents (télécom, informatique, multimédia) -Qualité de service (QoS) -Surveillance des grands réseaux -Analyse de trames (Wireshark, tcpdump, etc.)	<b>Pôle sécurité des réseaux, systèmes d'information et applications 120h</b> -Sécurité des réseaux -Des systèmes d'exploitation -Sécurité des systèmes -Sécurité des applications	<b>Pôle Modèles et Politiques de sécurité (60h)</b> -Audit d'une politique de sécurité et mise en place d'un modèle de sécurité -Droit de l'information -Gestion des risques, anticipations des menaces -Plan de reprise après sinistre -Sûreté physique Sécurité organisationnelle -SENSIBILISATION ET ÉTUDES DE CAS Guerre de l'information, Intelligence et Veille économique Espionnage industriel Fuites d'informations Attaques externes : social engineering et contre-mesure Cybercriminalité	<b>Pôle Cryptologie pour la sécurité (60h)</b> <b>Principes et algorithmes :</b> Cryptographie symétrique et asymétrique Fonctions de hachage et MAC Protocoles d'échange de clés et d'échange de clés de groupe Biométrie <b>Applications :</b> Signature numérique, authentification, identification Infrastructure à clé publique (PKI) Sécurité des mots de passe (UNIX/Windows) : faiblesses, cassages et contre-mesures <b>Outils :</b> OpenSSL, OpenSSH, Polar SSL, PGP/GPG Les cartes à puces : théorie et pratique

CONTACTS
<a href="mailto:contact@esiea.fr">contact@esiea.fr</a> Responsable pédagogique Vincent GUYOT,

■ **Offre de formation Institut Léonard de Vinci: MBA spécialisé Management de la Sécurité des Données Numériques**

Ouvert en 2014, l'institut a formé 4 promotions. Pas d'autre formation sur le sujet avant ce MBA. L'institut est une école de management et a pour volonté de former un responsable cyber sécurité capable de mener des ingénieurs du territoire et leur donner des informations sur le terrain mais également de parler au TOP MANAGEMENT. Cette formation souhaite faire monter les juristes en technique et/ou les informaticiens en droit. La formation traite entre autre du RGPD. Elle forme des DPO mais aussi des managers de la cyber sécurité, à être en capacité d'appréhender des problématiques techniques et de discuter avec le top management.

Les formateurs sont à 100% externes de profil ingénieur, géopolitique, juriste, avocat, informaticien.

Le profil des étudiants : 50% de juristes et 50% issus de la technique.

Evolution de la formation par une veille sur les nouvelles technologies, cours plus poussés sur le DPO, block Chain, crypto monnaie, RGPD.

L'évolution envisagée serait de préparer à des certifications telles que : ISO/IEC 27001 Management de la sécurité de l'information Lead Implementor, ISO/IEC 27005 risque management.

INTITULE /NIVEAU ET PORTEE DU DIPLOME	LIEU DE LA FORMATION	DUREE	PRE-REQUIS / PUBLIC VISE	MODALITES	RNCP	ETAT
MBA spécialisé Management de la Sécurité des Données Numériques niveau 7 (Nomenclature Europe)	Institut Léonard de Vinci Paris	400 heures présentiel	A partir de bac+4 : école de commerce, école d'ingénieur, master universitaire  De Bac à Bac+3 avec une expérience professionnelle après validation du dossier par la Commission d'autorisation de candidature (CAC)	<b>Durée de formation</b> : 400 heures présentiel rythme d'alternance de 5 jours de cours par mois, sur 12 mois en alternance dans leur entreprise les 3 autres semaines. <b>Stage ou mission en entreprise à réaliser</b> : oui <b>Mémoire ou thèse à réaliser</b> : oui, 80pages <b>Nombre moyen d'étudiants par promotion</b> (constaté ou envisagé) : 15 à 20 <b>Modalités et programme</b> : <a href="http://www.ilv.fr/formations/digital/mba-specialises-digital/formation-securite-des-reseaux-numeriques/programme-securite-des-reseaux-numeriques/">http://www.ilv.fr/formations/digital/mba-specialises-digital/formation-securite-des-reseaux-numeriques/programme-securite-des-reseaux-numeriques/</a>	Certification professionnelle (code NSF 326n) de niveau I (Fr) et de niveau 7 (Eu), arrêté du 11 décembre 2018 publié au JO le 18/12/2018	Ouvert

CONTENU PEDAGOGIQUE				
<b>Modules fondamentaux</b> 100h	<b>Gestion sécurité juridique</b> 80h	<b>Gouvernance de la sécurité des projets et des données numériques</b> 100h	<b>Géopolitique et prospective de la sécurité des projets et des données numériques</b> 100h	<b>Conférences obligatoires</b> 20h

CONTACTS	
Emilie-Anne MENAR	Directeur du MBA Yves ROUCOTE Directeur adjoint du MBA Gérard PELIKS

*Etude réalisée par l'AFPA Direction prospective métier dans le cadre de ses missions nationales de service public à la demande de la DGEFP.*

**Contact DGEFP**

*Dimitri Forges*

**Chargé de mission**

**Mission anticipation et développement de l'emploi et des compétences**

**Contacts AFPA**

*Alexandre BESNIER*

**Chargé de mission - Prospective métier**

-

*Nathalie DUBOURG*

**Consultante**

-

*Médha BESNIER*

**Consultante**

-

*Nathalie BRENAC*

**Chargée d'étude**